



14 questions aux candidats à l'élection européenne 2014

**Réponses de Michèle Rivasi et Karim Zéribi,
députés européens et candidats dans le Sud-Est**

1. Solidarités

- De quelle manière comptez-vous lutter contre la pauvreté en Europe ?

Pour réduire les inégalités à l'échelle européenne et redonner du sens à l'Europe, Europe Écologie se bat pour un changement majeur en Europe : la mise en place d'un revenu minimum et maximum européen. Il n'est pas possible que, dans une même entreprise (privée ou publique), surtout en période de crise, l'écart entre les plus hauts et les plus bas salaires soit de 1 à 100. Pour casser cette dynamique, le salaire minimum ne suffit pas, il faut aussi un salaire maximum. Nous proposons de le fixer à 30 fois le revenu médian. Mais parce que la grande pauvreté est un enjeu social très fort. Pour abolir la pauvreté Europe Ecologie propose la création d'un revenu universel de base. Dans l'esprit de la Déclaration universelle des droits de l'homme, cette dotation mensuelle sera versée à tous les adultes et tous les enfants pour les aider à répondre à des besoins essentiels : se loger, manger, se soigner, s'habiller. Fixée au moins au niveau du seuil de pauvreté, elle répond à une urgence sociale et offre à toutes et tous de nouvelles possibilités.

- Que pensez-vous de l'objectif d'assurer un véritable droit à l'alimentation pour tous qui dépasse la simple distribution alimentaire ?

Les candidats d'Europe Ecologie promeuvent à la mise en place d'un véritable droit à l'alimentation garantissant à toutes et à tous une alimentation saine et équilibré. Un revenu universel de base européen tel que souhaité par Europe Ecologie permettrait de couvrir les besoins alimentaires essentiels tout en dépassant la logique de distribution alimentaire qui est malheureusement essentielle à l'heure actuelle pour des milliers d'Européens. Mais au-delà de ce droit à l'alimentation c'est notre système de production et de consommation qui est à réformer. Europe Ecologie s'engage à lutter contre le gaspillage alimentaire de masse en mettant en place des législations simples à l'exemple d'une date limite de vente obligatoire, ou la mise à disposition gratuite par les supermarchés, des produits qui auraient une date de vente dépassée.

- Comment agir en faveur de l'accueil et l'accès aux droits des étrangers et réfugiés ?

La gestion actuelle des frontières de l'Europe est indigne. Il faut faire cesser immédiatement cette politique migratoire européenne qui entraîne la mort de milliers de candidats à l'exil, de graves violations des droits fondamentaux et accentue le poids des mafias. L'Europe peut et doit accueillir des

migrants. Contrairement aux fantasmes populistes, l'immigration est une chance. C'est aussi un besoin pour des pays vieillissants comme l'Allemagne. L'immigration est financièrement très profitable aux pays européens. Pour ce faire, Europe Écologie demande la refonte totale du dispositif Frontex ainsi que la suppression du règlement Dublin II (qui oblige les demandeurs d'asile à déposer leur requête auprès du pays par lequel ils entrent en Europe). De plus nous demandons une harmonisation européenne du droit d'asile, bien entendu vers le haut, pour enfin protéger les réfugiés. L'incapacité européenne à répondre à la crise syrienne est un des mauvais exemple que nous souhaitons transformer.

2. Soutien aux associations du secteur social, sanitaire et médico-social

- Comment améliorer la clarté, la mobilisation et l'accessibilité des fonds européens au service du citoyen ? (FSE/FEDER/FEADER)

L'Europe doit travailler à un rééquilibrage des territoires. La « cohésion territoriale » est essentielle. Personne en Europe ne doit se sentir à l'écart. Il s'agit de concentrer les aides européennes sur les régions en décrochage, en particulier les quartiers populaires de banlieue et les zones rurales isolées. Il faut rendre leur répartition plus équitable et donner un accès plus simple à ceux ci. Modifier les critères d'attribution permettrait de les réorienter vers des modèles d'agriculture durable et de diversifier les activités économiques dans les campagnes. Pour les zones péri-urbaines, le développement de moyens de transport dans un maillage plus dense aidera à désenclaver certains quartiers. Enfin, la lutte contre la pauvreté doit rester une priorité en empêchant le découpage social des zones urbaines. Cependant l'orientation de ces fonds doit aussi dépendre de l'avis de la société civile au niveau européen, national et avant tout local.

Il faut aussi qu'une partie des fonds soient alloués aux aides directes pour que toutes les associations puissent déposer des demandes dans les cadres européens.

- Pensez-vous que la réglementation des aides d'État (SIEG, services d'intérêt économique général) est adaptée aux associations, fondations et mutuelles sanitaires et sociales ?

Non la réglementation des aides d'Etat n'est pas adaptées aux associations, elle contribue avec le nouveau paquet Almunia à placer les associations dans le système de la concurrence et du marché, alors qu'au contraire les associations devraient être exclues de ce système afin de garantir des services publics viables et performant. Le tissu associatif est essentiel dans nos sociétés européennes, mais il risque d'être mis en danger par cette nouvelle réglementation des aides d'Etats.

- Quelles mesures prendre, selon vous, pour une adaptation de l'application aux associations des règles relatives aux services d'intérêt économique général ? Comment faire pour que la législation européenne tienne compte des spécificités liées à la non lucrativité ?

Il est important de demander une révision du paquet Almunia et d'appuyer le prochain président de la commission européenne dans son travail de révision du cadre normatif. La règle des minimis pose aussi un problème à de nombreuses associations du monde culturel, sportif comme de la multiculturalité. Nous demandons aussi la reconnaissance de la notion de service public en Europe, pour permettre l'accès à tous les citoyens de l'Union à des services de proximités. Nous avons par ailleurs signé les engagements de « Commons for Europe » qui constituent un appui important sur cette question.

- Comment, selon vous, garantir un cadre approprié aux services sociaux d'intérêt général ?

Pour garantir des services sociaux d'intérêt général, nous demandons la reconnaissance normative de la notion de service public européen. De plus nous demandons l'exclusion du paquet Almunia des services sociaux d'intérêt général pour que les règles de concurrences ne s'appliquent pas à des services essentiels pour la société européenne.

3. Citoyenneté européenne

- Selon vous, quels moyens mettre en place pour renforcer le sentiment d'appartenance à la citoyenneté européenne ?

La citoyenneté européenne est relativement nouvelle en comparaison aux Etats-nations européens. De plus le sentiment d'appartenance et l'identification à l'Europe restent à construire pour bon nombre de nos citoyens européens. Pour se faire il est indispensable de mettre en valeur les liens unissant l'ensemble des peuples de l'Europe de par une éducation à l'Europe commune, mais il nous faut aussi favoriser une véritable prise de conscience individuelle est nécessaire de notre unité et de notre diversité. En cela les mobilités intra-européennes ont la faculté non seulement de développer les échanges culturels, mais aussi de rapprocher les européens dans leurs consciences individuelles et collectives. Europe Ecologie propose « Un an d'Europe pour tous » : le financement d'un dispositif de mobilité qui accompagnerait administrativement et financièrement un an de mobilité pour les Européens de tous âges.

Cependant le sentiment d'appartenance à une citoyenneté ne peut se développer si le sentiment de solidarité n'a pas été intégré par les citoyens. Il est indispensable de doter l'Union Européenne d'un réel budget propre afin de venir en aide aux populations des territoires les plus en difficulté économiquement et socialement. Europe Ecologie a demandé et continuera de réclamer une hausse substantielle du budget de l'Union Européenne et une meilleure répartition des richesses européennes au-delà des égoïsmes nationaux.

Pour finir, la citoyenneté se traduit, en démocratie, par une appropriation du politique par le peuple. Afin de renforcer le sentiment d'appartenance à la citoyenneté européenne, Europe Ecologie se bat pour une démocratisation de l'Union Européenne permettant aux citoyens européens de directement influer sur les politiques européennes par le biais d'outils de démocratie participative telle que l'Initiative Citoyenne Européenne ainsi que par l'augmentation du dialogue entre les citoyens et les institutions européennes. L'euro est aussi un symbole puissant de notre unité européenne, des millions d'euroéens possèdent dans leur poche ce symbole trop souvent décrié.

Enfin le Parlement européen a un rôle à jouer dans le sentiment d'appartenance à l'Union européenne, nous devons pousser à le rendre plus proche des citoyens en renforçant ses pouvoirs.

- Que pensez-vous mettre en œuvre pour faciliter l'appropriation des politiques européennes et l'accès aux fonds européens qui s'y rapportent, par les acteurs locaux ?

Deux réponses interdépendantes sont ici soulevées.

Tout d'abord la place des acteurs locaux dans la politique européenne. Nous pensons que les politiques publiques européennes ainsi que les fonds européens n'auront un impact positif qu'en incluant les acteurs locaux, qu'ils soient politiques ou issus de la société civile. Il est donc nécessaire de lier les acteurs européens aux acteurs locaux. Europe Ecologie propose notamment la création de référents locaux de l'Union Européenne : « Bruxelles à deux pas de chez moi », pour toute ville de plus de 10,000 habitants. Cela permettrait d'aiguiller les acteurs locaux tout en leur donnant une tribune directe à l'échelle européenne.

L'appropriation des fonds par les citoyens européens nous semble tout aussi indispensable. Dans une perspective de renforcer la participation citoyenne aux politiques européennes Europe Ecologie propose d'allouer un certain pourcentage des fonds européens à la décision citoyenne. Dans une perspective de budget participatif les citoyens et la société civile au niveau local pourraient ainsi décider de l'orientation d'une partie des fonds européens selon leurs priorités et l'intérêt général.

- Comment, selon vous, renforcer le dialogue civil européen ? Comment comptez-vous agir pour faire reconnaître le rôle des associations au niveau européen ?

La société civile est de plus en plus reconnue au sein du système institutionnel européen. Cependant de

véritables inégalités persistent entre les associations ou entreprises à but lucratif, qui ont les moyens humains et financiers pour faire pression sur les institutions, et les autres associations sans but lucratif qui sont souvent en difficultés financières et pourtant sont au plus proche des citoyens. Europe Ecologie se bat pour la reconnaissance de ces acteurs de la société civile à but non lucratif et essaye d'entretenir le plus possible des liens directs avec ces acteurs afin de leur donner une tribune au sein du système institutionnel européen. Le dialogue civil à l'échelle de l'Union Européenne nous paraît indispensable dans une perspective démocratique, mais aussi d'efficacité des politiques européennes. Il faut ouvrir les institutions aux citoyens et aux associations de la société civile. Au delà des consultations qui doivent devenir plus transparentes et doivent responsabiliser les institutions, Europe Ecologie pense que la démocratie participative est aussi un moyen de reconnaître le rôle indispensable des associations tout en responsabilisant les politiques et les administrations européennes. C'est pourquoi, Europe Ecologie se bat pour le renforcement des outils de démocratie participative tel que l'Initiative Citoyenne Européenne qui pourrait permettre de réellement impliquer les citoyens et la société civile dans la prise de décisions à l'échelle européenne.

4. Accès aux droits

- Quelle politique et quels moyens pourriez-vous mettre en place pour renforcer l'accès aux droits ?

Renforcer l'accès aux droits, c'est aussi construire l'égalité de tous les citoyens européens. Il faut pour cela informer les citoyens des recours qu'ils peuvent faire au sein de l'Union européenne. Pour cela nous demandons un représentant de l'Union européenne dans toutes les villes de plus de 10000 habitants. Lors de la réforme transport qui va intervenir lors de la prochaines mandatures, les écologistes se battront pour un maillage territorial européen d'envergure car l'accès au droit, c'est aussi l'accès à des services publics de proximité.

- Afin de lutter contre la pauvreté, ne serait-il pas possible de généraliser un revenu minimum européen décent et adéquat ?

Europe Ecologie défend la mise en place d'un revenu universel de base que nous avons inscrit dans notre programme et que nous défendrons durant la prochaine mandature. Dans l'esprit de la Déclaration universelle des droits de l'homme, cette dotation mensuelle sera versée à tous les adultes et tous les enfants pour les aider à répondre à des besoins essentiels : se loger, manger, se soigner, s'habiller. Fixée au moins au niveau du seuil de pauvreté, elle répond à une urgence sociale et offre à toutes et tous de nouvelles possibilités. En effet, si vous avez un emploi, le revenu de base vous permettra, si vous le souhaitez, de réduire un peu votre temps de travail, sans perte conséquente de revenus, pour vous consacrer à l'accompagnement d'un proche (personnes âgées, personnes handicapées), au bénévolat dans une association, etc.

De plus nous défendons l'instauration d'un revenu minimum européen, à 60 % du salaire médian de chaque Etat de l'Union européenne, pour parvenir à construire une Europe sociale.

- Comment selon vous permettre une comparaison des bonnes pratiques entre les Etats membres s'agissant du mal logement ?

3,5 millions de personnes sont concernées par le mal-logement en France. Le mal logement et l'absence de logement, sont des problèmes importants dans l'Union européenne. Les écologistes demandent que le droit à un logement salubre et sûr soit enfin reconnu comme un droit fondamental permettant de garantir la dignité humaine. Le développement du logement social fait partie des bonnes réponses à apporter par les pouvoirs publics pour palier la défaillance du marché du logement.

Pour s'assurer d'une remontée efficace des informations et des bonnes pratiques nous demandons un moratoire européen sur les conditions de logement en Europe afin de s'axer sur la norme européenne la

plus avancée.

- L'Union Européenne a adopté la charte des droits fondamentaux : que pensez-vous faire pour la promotion de ces droits ?

Les droits fondamentaux n'ont pas de frontières et concernent l'ensemble des êtres humains. Il est indispensable que chaque politique européenne ou nationale soit en parfaite cohérence avec la Charte des droits fondamentaux. De plus, Europe Écologie souhaite que l'Agence européenne des droits fondamentaux puisse proposer des sanctions en cas de mise en danger de l'État de droit dans les États membres. En matière de droits des femmes, le combat à mener reste immense. Dans la sphère privée, professionnelle ou familiale comme dans la sphère publique, 260 millions d'Européennes peinent à faire respecter leurs droits. Europe Écologie propose la création de la « clause de l'Européenne la plus favorisée ». Le droit européen serait aligné sur le pays le plus en avance sur chaque domaine. L'Europe doit avant tout défendre les droits des plus vulnérables de ses citoyens. La convention internationale des droits de l'enfant doit être scrupuleusement respectée. Non aux discriminations ! Une protection juridique contre toute discrimination est essentielle : qu'elle soit basée sur le sexe, l'origine, l'appartenance supposée à une minorité ethnique ou culturelle, la religion, le handicap, la santé, l'âge, l'orientation sexuelle ou l'identité de genre. Pourtant, depuis 2008, les états bloquent l'adoption d'une directive en ce sens, contre la volonté du Parlement européen.